

## Public concerné

Toute personne ayant en charge l'évaluation des RPS dans son entreprise (Direction, DRH, animateur Santé Sécurité, membres CSE).

## Objectifs de la formation

- Comprendre ce que sont les RPS
- Rappeler les grands principes d'une évaluation des risques professionnels
- Apprendre à mener une évaluation des facteurs de risques psychosociaux afin de l'intégrer dans le Document Unique.

## Contenu de la formation

- Les risques psychosociaux (RPS) : définition, problématique de leur prévention ;
- Principes de travail lors d'une évaluation des risques professionnels ;
- Les facteurs de risques psychosociaux au travail ;
- L'intégration des RPS dans le Document Unique : Comment évaluer l'exposition à ces facteurs de risques ; présentation des outils institutionnels ;
- L'approche primaire en prévention

## Méthodes pédagogiques utilisées

Apports didactiques. Discussion faisant appel à l'expérience directe des participants. Une documentation INRS sera remise en fin de journée.

## Durée

1 jour soit 7 heures

## Validation

À l'issue de la formation, les participants, se voient délivrer une attestation de fin de formation